

DISCOURS ABDELAZIZ ALAOUI
OUVERTURE DE LA CONFERENCE « LE PARI DE LA MUTUALITE POUR LE
XXIEME SIECLE »
22 JANVIER 2019

Bonjour à toutes et à tous,

Chers amis,

C'est un plaisir pour moi en tant que Vice-Président de l'AIM en charge de la région Afrique et Moyen-Orient de m'adresser à vous aujourd'hui.

Suivant la présentation de Christian Zahn je souhaite vous donner la perspective régionale.

Nous sommes tous rassemblés ici afin de poursuivre les efforts qui ont été faits à Abidjan en 2016. Je reconnais des visages dans l'assemblée mais je dois néanmoins reconnaître que le contexte régional est, lui, est en pleine mutation. Depuis la conférence d'Abidjan, les efforts des Etats afin de développer des systèmes de santé se sont intensifiés.

Je pense notamment à la Côte d'Ivoire, au Mali, au Burkina Faso qui commencent à s'engager, ou s'engagent plus en avant sur la voie de la couverture santé universelle, mais également au Togo, dont la Présidence de la République nous a honoré du haut-patronage sous lequel nous effectuons cette conférence.

Le Président l'a dit, nous sommes à un moment charnière pour le continent. Nous sommes aussi à un moment charnière pour le développement des mutuelles de santé. A mesure que les Etats développent leurs politiques de couverture de

santé universelle, ces derniers ont également besoin de contreparties fortes, structurées et structurantes afin de les épauler dans cette tâche. Le Président a déjà rappelé le travail que font déjà MASMUT et le PASS dans bien des domaines, y compris celui-ci, auprès des mutuelles sur le terrain.

Ce travail est absolument primordial.

Cependant, l'accélération de la mise en place des politiques de couverture santé universelle n'est pas un phénomène qui touche un seul Etat.

C'est certes un processus national, mais qui s'insère dans des dynamiques supervisées, je dirais même assistées par des organisations régionales et internationales.

Ces dernières, par leurs recommandations, résolutions, stratégies, indiquent les moyens à utiliser, les bonnes ainsi que les mauvaises pratiques à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs que se fixent les Etats en leur sein. Le Président a mentionné le rôle de l'Organisation des Nations Unies ainsi que celui de l'Organisation Internationale du Travail. L'Organisation Mondiale de la Santé et son bureau en Afrique sont également appelés à avoir pour rôle de perfectionner les systèmes de santé régionaux là où ils existent, ou d'aider au décollage de ceux qui sont en train d'être mis en place.

Nous avons également ici le représentant permanent de l'UEMOA au Togo. L'UEMOA a adopté un code régissant la mutualité sociale. C'est un texte fondamental, extrêmement important en ce qu'il clarifie le rôle, les principes ainsi que les objectifs régissant les mutuelles. Il harmonise au sein de l'ensemble régional UEMOA la compréhension qu'ont les autorités publiques de ce qu'est une mutuelle. Cela fait également de l'UEMOA le seul espace régional qui dispose d'une législation portant sur la mutualité sociale. Nous aurons la chance d'en entendre plus tard de la part de Mr KRIKPEU.

A mesure donc que les efforts s'intensifient au niveau régional afin de développer des politiques de couvertures de santé universelle, il est très important que les mutuelles montrent également sur le continent un visage uni, afin de montrer la force de notre mouvement.

Le Président a déjà mentionné le manque de reconnaissance dont peut souffrir le mouvement mutualiste, manque de reconnaissance qui peut venir du fait que, quelquefois, nous avançons désunis quand les décideurs ont besoin d'interlocuteurs forts.

Rappelons-nous que c'est très tôt dans l'histoire du mutualisme en France, six ans après la promulgation de la Charte de la Mutualité, que la Fédération Nationale de la Mutualité Française, la FNMF, que nous connaissons tous si bien, a été créée. Nous connaissons également le succès avec lequel les mutuelles se sont développées en France au cours des décennies qui en fait un acteur central du système de santé français ainsi que le travail que fournit la FNMF afin de soutenir le développement du modèle en Europe ainsi que dans le reste du monde.

Nous pouvons dire la même chose des mutuelles belges. Les fédérations initiales se sont constituées dès le début du XXe siècle en Unions ou Alliances qui, si elles gardent encore chacune une identité liée aux différents courants militants qui les ont fondées, sont tout à fait centrales au sein du système de santé belge et gèrent ensemble la partie obligatoire de l'assurance maladie de leur pays. A présent, elles restent actives et en pointe sur les questions liées aux mutations du système de santé belge.

Bon.

Ce n'est pas parce que toutes nos organisations n'ont pas suivi le même rythme de développement que les mutuelles belges ou françaises qu'il est trop tard. Il n'est jamais trop tard. C'est à nous de nous inspirer de ce qui a fonctionné chez d'autres afin de développer le mutualisme au niveau national, régional et mondial.

Cependant, gardons à l'esprit que le manque d'unité peut être un poison mortel alors que notre modèle est en concurrence avec d'autres formes d'assurance de santé, celles-ci à but lucratif et qui n'hésitent pas à user de pratiques agressives afin d' enrôler de nouveaux clients.

Ces assurances ne voient pas, comme nous, la santé comme l'une des richesses individuelles les plus importantes, qu'il faut à tout prix protéger. **Au contraire, ces assurances veulent rendre cher ce qui nous est cher.**

Ne nous méprenons pas. Nous jouissons d'une certaine visibilité et nous voyons des succès notamment grâce au travail sans relâche que fournit l'UAM-Afro. Cependant notre identité, notre orientation solidaire et non-lucrative ne nous garantit pas forcément d'être l'option préférée des décideurs politiques lorsqu'il s'agit pour eux de confier le déploiement des systèmes de couverture de santé universelle.

N'oublions pas que, si nous ne sommes pas toujours d'accord sur tout, notre mission reste de défendre les principes de développement social et pour cela, nous avons besoin d'associations fortes au niveau national, régional et international. Si ces valeurs ne se retrouvent pas in fine dans les décisions

politiques, c'est que nous aurons failli à notre mission et cela ne sera la faute d'aucun gouvernement et d'aucune assurance à but non-lucratif.

Je ne sais que trop bien que la structuration de notre mouvement est un combat de tous les instants. Mon pays, le Maroc, a créé au printemps dernier l'Union Nationale de la Mutualité Marocaine (UNMM) alors que le mouvement mutualiste marocain existe depuis les années 1920. Cela est un grand pas pour le mouvement mutualiste marocain, mais également un atout dans notre volonté, mutualistes marocains, de peser sur les décisions qui affectent les mutuelles marocaines. Signe que la structuration est un mouvement qu'il reste encore à parfaire, cette union rassemble pour l'instant les mutuelles du secteur public. L'ambition est d'y joindre à terme les mutuelles du secteur privé.

Mes chers amis, chers invités, nous devons continuer la structuration de notre famille au sein des organisations existantes ou qui ont vocation à rassembler davantage. Au niveau régional l'UAM Afro est l'association naturelle des mutualistes. Au niveau mondial, c'est l'AIM qui occupe ce rôle.

Ce qui se joue dans les politiques de couverture de santé universelle n'est pas seulement la question de savoir qui gèrera quel régime, à qui devra s'affilier obligatoirement telle frange de la population comme si l'on se partageait les parts d'un gâteau. Non, ce qui se joue c'est les conditions de la création de systèmes de santé pour les citoyennes et les citoyens du continent africain.

La mise en place de politiques de santé universelle ambitieuses et englobantes ne se limite pas non plus seulement à la question des niveaux de remboursement pour les soins mais comprend également la formation de personnels de santé afin

d'améliorer le nombre de docteur par malade, la création d'infrastructures de soins (hôpitaux, centres de soins) avec la mise à disposition du matériel de diagnostic et de prise en charge adéquat, l'introduction de mécanismes de modération des prix des médicaments, l'adoption de procédures d'évaluation de l'efficacité des interventions médicales et, in fine, l'adoption des procédures médicales ayant fait la preuve de leur efficacité.

Toutes ces étapes doivent prendre en compte le point de vue de la société civile et l'associer à la mise en place de ces décisions, là où c'est possible. Ce qu'il importe c'est de faire véritablement une politique, et je répète le mot, une politique de couverture de santé universelle.

Dans cette tâche les décideurs politiques auront besoin d'un interlocuteur privilégié pour comprendre comment piloter les systèmes de santé, par essence très complexes. Le rôle des mutuelles doit être adapté à chaque réalité nationale mais il faut qu'il y ait un partenaire identifié, unique. Nous devons être aussi forts au niveau régional et international.

A un tel stade de développement, le mouvement mutualiste ne peut pas se permettre de se diluer dans des querelles de chapelles, qui coûtent de l'énergie et du temps à nos organisations et qui brouillent le message que nous souhaitons faire passer.

L'AIM soutient l'unité mutualiste en Afrique et luttera contre toute tentative de division du mouvement mutualiste en Afrique ainsi que dans le reste du monde.

Vive l'unité mutualiste !

Je vous souhaite une excellente conférence.

Je vous remercie.